

Politique de confidentialité

TECTIMMO - Protection des données personnelles

Dernière mise à jour : août 2026

Tectimmo accorde une attention particulière à la protection des données personnelles qui lui sont confiées dans le cadre de ses activités d'agent immobilier. La présente politique explique quelles données nous traitons, pour quelles raisons, pendant combien de temps, à qui elles peuvent être communiquées et quels sont vos droits conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

1. Responsable du traitement

Le responsable du traitement est :

TECTIMMO - Christian COUNHAYE

Personne physique

Bois de Mariomont 63

4845 Jalhay - Belgique

E-mail : contact@tectimmo.be

Toute question concernant le traitement de vos données personnelles ou l'exercice de vos droits peut être adressée à cette adresse.

2. Données concernant les vendeurs et autres commettants

Lorsque vous confiez à Tectimmo une mission immobilière, nous traitons les données nécessaires à l'exécution de cette mission et au respect de nos obligations professionnelles et légales.

Il peut notamment s'agir de vos nom et prénom, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone, profession ainsi que des données et documents nécessaires à votre identification.

Ces traitements sont notamment fondés sur l'exécution du contrat qui nous lie et sur les obligations légales auxquelles Tectimmo est soumis, notamment en matière d'identification et de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Les données et pièces soumises aux obligations de conservation prévues par la législation anti-blanchiment sont conservées pendant la durée légalement applicable, notamment dix ans après la fin de la relation d'affaires pour les données et pièces concernées par ces obligations.

3. Candidats acquéreurs et personnes intéressées par un bien

Lorsque vous demandez des informations concernant un bien, sollicitez une visite ou nous contactez par l'intermédiaire de notre site ou d'un portail immobilier, nous pouvons traiter vos nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone ainsi que les informations que vous nous communiquez volontairement.

Ces données sont utilisées afin de répondre à votre demande, vous communiquer les informations concernant le bien, organiser une visite, assurer le suivi de votre intérêt pour ce bien et informer le vendeur de l'intérêt manifesté pour son bien.

Ce traitement est notamment nécessaire à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande, conformément à l'article 6, paragraphe 1, b) du RGPD.

En l'absence de transaction, ces données sont conservées pendant trois ans à compter du dernier contact, sous réserve des données dont la conservation plus longue serait nécessaire pour respecter une obligation légale ou défendre un droit.

4. Acquéreurs

Lorsqu'une offre est acceptée par le vendeur et que vous devenez acquéreur dans le cadre de la transaction, Tectimmo traite les informations nécessaires à la constitution et au suivi de votre dossier.

Il peut notamment s'agir de vos nom et prénom, adresse, coordonnées, profession et données et documents nécessaires à votre identification.

Ces traitements sont nécessaires à la réalisation de la transaction ainsi qu'au respect des obligations légales imposées aux agents immobiliers, notamment en matière de lutte contre le blanchiment.

Les données et pièces soumises aux obligations légales de conservation sont conservées pendant les délais prévus par la législation applicable.

5. Communication des données entre les parties à une transaction

La réalisation d'une transaction immobilière nécessite que certaines données concernant le vendeur et l'acquéreur soient communiquées aux différentes parties.

Tectimmo peut ainsi transmettre les informations nécessaires à l'établissement et à l'exécution d'une offre d'achat et de son acceptation, d'un projet de compromis ou d'un compromis de vente, d'une convention de remise des clés et, plus généralement, des documents nécessaires à la réalisation de la transaction.

Les destinataires peuvent notamment être le vendeur, l'acquéreur, le ou les notaires ainsi que les professionnels ou autorités dont l'intervention est nécessaire ou légalement requise.

Tectimmo veille à limiter les données communiquées à celles nécessaires à la réalisation de la transaction.

6. Documents concernant le bien et données relatives à d'anciens propriétaires

Dans le cadre de la constitution d'un dossier immobilier, le vendeur peut remettre à Tectimmo des documents relatifs au bien établis antérieurement, tels que des factures de travaux, attestations, actes, documents du dossier d'intervention ultérieure ou autres documents permettant de connaître et de documenter l'historique ou les caractéristiques du bien.

Ces documents peuvent contenir accessoirement des données concernant un ancien propriétaire ou un tiers, telles que son nom ou son ancienne adresse.

Tectimmo ne collecte pas ces informations dans le but de constituer un fichier relatif à ces personnes. Elles sont traitées uniquement parce qu'elles figurent sur des documents présentant un intérêt pour la documentation du bien et la réalisation de la transaction.

Ce traitement peut notamment reposer sur l'intérêt légitime de Tectimmo, du vendeur et de l'acquéreur à disposer des informations utiles relatives au bien, sous réserve des droits et libertés des personnes concernées.

Ces documents sont conservés pendant dix ans à compter de la clôture du dossier immobilier lorsque leur conservation présente un intérêt pour la documentation et la traçabilité du bien.

Lorsque les données d'un ancien propriétaire ou d'un tiers nous parviennent indirectement et qu'une information individuelle s'avérerait impossible ou exigerait des efforts disproportionnés, les exceptions prévues à l'article 14 du RGPD peuvent être applicables. La présente politique contribue, dans ce cas, à rendre cette information publiquement accessible.

7. Photographies des biens

Dans le cadre d'une mission de vente ou de location, Tectimmo peut réaliser et publier des photographies de l'intérieur et de l'extérieur du bien.

Ces photographies sont destinées à présenter et commercialiser le bien sur le site de Tectimmo et, le cas échéant, sur les portails immobiliers utilisés pour sa commercialisation.

Tectimmo veille, dans la mesure du raisonnable, à éviter la publication d'informations personnelles qui ne seraient pas nécessaires à cette finalité, telles que des documents personnels clairement lisibles ou d'autres éléments permettant inutilement d'identifier les occupants.

8. Destinataires des données

Selon la nature du dossier, les données peuvent être communiquées, uniquement lorsque cela est nécessaire, au vendeur ou à l'acquéreur concerné, aux notaires intervenant dans la transaction, aux prestataires comptables et administratifs, au secrétariat social pour les données relatives au personnel, aux administrations et autorités légalement compétentes, à la CTIF lorsqu'une communication est requise dans le cadre de la législation relative à la lutte contre le blanchiment, ainsi qu'aux prestataires techniques nécessaires au fonctionnement de nos services.

Tectimmo ne vend pas les données personnelles de ses clients ou prospects.

9. Prestataires informatiques et hébergement

Tectimmo utilise notamment **OVHcloud** pour l'hébergement de son infrastructure informatique.

L'hébergement principal utilisé par Tectimmo est situé à **Gravelines, France**, au sein de l'Union européenne.

Tectimmo utilise également **Google Workspace** pour sa messagerie professionnelle.

Lorsque des données font l'objet d'un transfert hors de l'Espace économique européen, celui-ci est encadré conformément au chapitre V du RGPD, notamment, selon la situation, au moyen d'une décision d'adéquation telle que le **EU-US Data Privacy Framework** lorsqu'il est applicable, et/ou de garanties appropriées telles que les clauses contractuelles types de la Commission européenne.

10. Sécurité des données

Tectimmo met en oeuvre des mesures techniques et organisationnelles adaptées à la nature et au volume des données traitées.

Ces mesures comprennent notamment la sécurisation des communications avec le site par HTTPS, la protection des accès par authentification, la limitation de l'accès aux personnes autorisées ainsi que la réalisation de sauvegardes.

Les mesures de sécurité sont adaptées lorsque cela s'avère nécessaire en fonction de l'évolution des risques et des moyens techniques disponibles.

11. Durées de conservation

Les données ne sont pas conservées plus longtemps que nécessaire au regard de la finalité pour laquelle elles ont été collectées, sous réserve des obligations légales imposant une durée de conservation déterminée.

Candidats acquéreurs sans transaction : trois ans après le dernier contact.

Données et pièces relevant des obligations anti-blanchiment : durée légale applicable, notamment dix ans après la fin de la relation d'affaires pour les pièces concernées.

Documents historiques relatifs au bien : dix ans après la clôture du dossier lorsqu'ils présentent un intérêt pour la documentation et la traçabilité du bien.

Données du personnel : pendant la relation de travail puis selon les délais légaux applicables aux différents documents sociaux, fiscaux et administratifs.

12. Vos droits

Selon la nature et la base juridique du traitement, vous pouvez disposer notamment d'un droit d'accès à vos données et d'obtention d'une copie, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement dans les cas prévus par le RGPD, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition lorsque le traitement repose notamment sur un intérêt légitime, ainsi que d'un droit à la portabilité lorsque les conditions prévues par le RGPD sont réunies.

Certains droits peuvent être limités lorsqu'une disposition légale impose à Tectimmo de conserver ou de traiter certaines données.

Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande à **contact@tectimmo.be**. Une réponse est en principe apportée dans un délai d'un mois. Ce délai peut être prolongé de deux mois lorsque la demande est complexe, conformément aux conditions prévues par le RGPD.

13. Réclamation auprès de l'Autorité de protection des données

Si vous estimez que le traitement de vos données personnelles ne respecte pas la réglementation applicable, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'**Autorité de protection des données belge (APD)**.

Autorité de protection des données
Rue de la Presse 35
1000 Bruxelles
Belgique